

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'émission: 02/12/2021 Date de révision: 10/11/2021 Remplace la version de: 19/03/2019 Version: 3.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

 Forme du produit
 : Substance

 Nom commercial
 : Sodium

 N° Index
 : 011-001-00-0

 N° CE
 : 231-132-9

 N° CAS
 : 7440-23-5

 Numéro d'enregistrement REACH
 : 01-2119484805-27

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Intermédiaire de synthèse

Titre	Descripteurs d'utilisation
(Réf. SE: ES1)	SU9, SU12, SU14, SU23, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26, ERC4, ERC6a, ERC6b
(Réf. SE: ES2)	SU17, SU23, PROC8b, PROC20, ERC7
(Réf. SE: ES3)	SU16, PROC1, PROC8b, PROC26, AC2, ERC5, ERC10a

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MSSA S.A.S.

111, Rue de la Volta - Pomblière 73600 SAINT-MARCEL

France

T +33 (0)4 79 24 70 70 - F +33 (0)4 79 24 70 50

fds-msds@metauxspeciaux.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centres- antipoison.net	+33 (0)1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti- poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance
				fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

H260 Water-react, 1 Skin Corr. 1B H314

Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Réagit violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz très inflammables. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS05

Danger

Mention d'avertissement (CLP)

Mentions de danger (CLP)

H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer

spontanément.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P223 - Éviter tout contact avec l'eau.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302+P335+P334 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever avec précaution les

particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du carbonate de sodium sec, du sable sec pour

l'extinction.

P402+P404 - Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Phrases EUH : EUH014 - Réagit violemment au contact de l'eau.

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Réagit violemment au contact de l'eau.

PBT: Non applicable (substance inorganique) vPvB : Non applicable (substance inorganique)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sodium	N° CAS: 7440-23-5 N° CE: 231-132-9 N° Index: 011-001-00-0 N° REACH: 01-2119484805- 27	99,7 – 99,9	Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: En cas d'inhalation de fumées : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau

Oter immédiatement tout vêtement ou chaussure souillés. Rinçage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins). En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. En cas de projection de sodium liquide, enlever autant que possible le sodium de la peau en utilisant un instrument non-coupant comme une spatule. Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Enlever immédiatement toute matière adhérente. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste, même en l'absence de signes immédiats.

Premiers soins après ingestion

: Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau Symptômes/effets après contact oculaire

: Brûlures. : Brûlures.

Symptômes/effets après ingestion

: Vomissements. Diarrhée. Pertes de connaissance. Douleurs abdominales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

 Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Si possible, étouffer le feu en utilisant des produits minéraux secs comme du carbonate de sodium anhydre, du sel sec (NaCl), du sable sec, etc.

Agents d'extinction non appropriés

: Eau. Dioxyde de carbone. Mousse. Halogènes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie

: Au contact de l'eau, dégage des gaz très inflammables : Hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Protéger des projections d'eau. Faire évacuer la zone dangereuse. Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Prendre garde à un possible retour de flamme.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

10/11/2021 (Date de révision) FR (français) 3/22

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence

: Eviter le contact du produit avec l'eau. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Faire évacuer la zone dangereuse.

6.1.2 Pour les secouristes

Equipement de protection

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

 Recouvrir avec: Carbonate de sodium anhydre. Sable sec. Recueillir le produit dans un récipient sec, propre, garni de carbonate de soude anhydre ou de sel sec (NaCl). Recouvrir des mêmes matériaux.

Autres informations

: Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment.

 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Garder le récipient hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Proscrire l'eau dans le

Matières incompatibles Matériaux d'emballage : Eau, humidité. Matières combustibles. Matières oxydantes.: Conteneurs et emballages certifiés pour le transport UN et DOT.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

10/11/2021 (Date de révision) FR (français) 4/22

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Captation des fumées à leur point d'émission. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité (EN166). Ecran facial ou protection du visage en cas de manipulation de sodium liquide. Matériau : Polycarbonate

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034. Chaussures de sécurité. Casque de protection. En cas de risque de projection de liquide : Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Matériau : Nomex 3A

Protection des mains:

Gants de protection. Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374. Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant. Forme liquide : Gants de protection isolants contre la chaleur. (EN 407 ou équivalent)

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante : Masque avec filtre P3. Appareil respiratoire à adduction d'air si O2 inférieur ou égal à 17% ou supérieur ou égal à 23%

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: SolideCouleur: Gris argent.Apparence: Métal.

Masse moléculaire : ≈ 22,98977 g/mol Odeur : Inodore. Seuil olfactif : Pas disponible Point de fusion : Pas disponible Point de congélation : Pas disponible Point d'ébullition : 881,45 °C (1013 hPa)

Inflammabilité : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

Propriétés explosives : Non applicable.

Propriétés comburantes : Non applicable.

Limites d'explosivité : Non applicable.

Limite inférieure d'explosivité (LIE) : Non applicable

Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : 115 °C

Température d'auto-inflammation : 115 °C
Température de décomposition : Pas disponible
pH : Non applicable
pH solution : Pas disponible
Viscosité, cinématique : Non applicable
Viscosité, dynamique : 0,684 cP (104 °C)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Solubilité : Soluble dans l'ammoniac.

Eau: Réagit violemment au contact de l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible Pression de vapeur Pas disponible Pression de vapeur à 50 °C Pas disponible Masse volumique Pas disponible Densité relative 0,97 (20 °C) Densité relative de vapeur à 20 °C Non applicable Taille d'une particule Pas disponible Distribution granulométrique : Pas disponible Forme de particule : Pas disponible Ratio d'aspect d'une particule : Pas disponible État d'agrégation des particules : Pas disponible État d'agglomération des particules : Pas disponible Surface spécifique d'une particule : Pas disponible Empoussiérage des particules : Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction violente au contact de l'eau (production d'hydrogène et de soude). Le sodium liquide peut s'enflammer spontanément sous l'action de l'air humide.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

10.4. Conditions à éviter

Produit liquide: Contact avec l'air. Eau, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acides. Composés halogénés. Oxydes de carbone (CO, CO2). Ammoniaque. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Au contact de l'eau : Hydrogène, Soude.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale): Non classé (Données manquantes)Toxicité aiguë (cutanée): Non classé (Données manquantes)Toxicité aiguë (Inhalation): Non classé (Données manquantes)Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau.

pH: Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pourrait provoquer des lésions oculaires graves

pH: Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Données manquantes)

10/11/2021 (Date de révision) FR (français) 6/22

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

Danger par aspiration

: Non classé (Données manquantes)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général

: Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques, du fait de l'alcalinité.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

: Non classé (Données manquantes)

: Non classé (Données manquantes)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sodium (7440-23-5)

PBT: Non applicable (substance inorganique)

vPvB: Non applicable (substance inorganique)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Traitement thermique. Traitement à la vapeur sèche pour les pièces souillées.

Indications complémentaires

: Emballages contaminés par le produit : Recycler ou éliminer conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA		
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
UN 1428	UN 1428	UN 1428		
14.2. Désignation officielle de transport	de l'ONU			
SODIUM	SODIUM	Sodium		
14.3. Classe(s) de danger pour le transpe	ort			
4.3	4.3	4.3		
4	4	4		
14.4. Groupe d'emballage				
I	I	I		
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non		
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : W2 : 0 Quantités limitées (ADR) : E0 Quantités exceptées (ADR) Instructions d'emballage (ADR) : P403, IBC04 : MP2

Dispositions relatives à l'emballage en commun

(ADR)

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs

pour vrac (ADR)

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L10BN(+)

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU1, TE5, TT3, TM2

Véhicule pour le transport en citerne : AT Catégorie de transport (ADR) Dispositions spéciales relatives au transport - Colis : V1

(ADR)

Dispositions spéciales de transport - Chargement,

déchargement et manutention (ADR)

Dispositions spéciales de transport - Exploitation

(ADR)

Numéro d'identification du danger (code Kemler) X423

Panneaux oranges

: S20

: CV23

: T9

: TP7, TP33

Code de restriction concernant les tunnels B/E

Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 0 Quantités exceptées (IMDG) : E0 : P403 Instructions d'emballage (IMDG) : PP31 Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC04

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B1
Instructions pour citernes (IMDG) : T9
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP7, TP33
EmS-No. (Feu) : F-G
EmS-No. (Déversement) : S-N
Catégorie de chargement (IMDG) : D
Arrimage et manutention (Code IMDG) : H1

Tri (IMDG) : SG35, SG26

N° GSMU : 138

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo : E0

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden Quantité nette max. pour quantité limitée avion : Forbidden

passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo : Forbidden

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo : Forbidden

(IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 487

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 15kg Dispositions spéciales (IATA) : A1 Code ERG (IATA) : 4W

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence Applicable sur Titre de l'entrée ou description		
40.	Sodium	Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Sodium n'est pas sur la liste Candidate REACH

Sodium n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Sodium n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Sodium n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Rubriques modifiées de la FDS 1.4, 2.3, 8, 9, 11, 12, 15.

Abréviations et acronymes:		
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route	
IATA	Association internationale du transport aérien	
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses	
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique	
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable	

Sources des données Autres informations : CSR (Chemical safety report). ECHA - European Chemical Agency.

: Fiche de données de sécurité établie par : LISAM TELEGIS

17 rue de la Couture F-60400 Passel

www.lisam-telegis.com.

Texte complet des phrases H et EUH:		
EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.	
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B	
Water-react. 1	ater-react. 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1	

Texte complet des descripteurs d'utilisation		
AC2	Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques	
ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)	
ERC4	Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)	
ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article	
ERC6a	Utilisation d'intermédiaires	
ERC6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)	
ERC7	Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels	
PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	
PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	
PROC20	Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils	
PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	
PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	
SU12	Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion	
SU14	Fabrication de métaux de base, y compris les alliages	

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte complet des descripteurs d'utilisation		
SU16	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques	
SU17	Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport	
SU23	Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées	
SU9	Fabrication de substances chimiques fines	

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Utilisations identifiées	N° du SE	Titre court	Page
Utilisation dans des procédés industriels	1		13
Utilisation en tant que fluide caloporteur	2		17
Utilisation dans la fabrication en général et pendant le cycle de vie des articles	3		20

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

1. ES1 - Utilisation dans des procédés industriels

1.1. Rubrique des titres

Utilisation dans des procédés industriels	
Réf. SE: ES1	
Type de SE: Travailleur	

Environnement		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC4, ERC6a, ERC6b

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario Travailleur	PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC4, ERC6a, ERC6b)

ERC4	Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC6a	Utilisation d'intermédiaires
ERC6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Matière solide ou liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)	
Tonnage annuel du site	8100 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

S'assurer que toute l'eau usée est recueillie et traitée via une station d'épuration

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Elimination des déchets de produits en conformité avec la règlementation. Neutraliser les déchets recueillis avant élimination. Éliminer comme un déchet dangereux. Traitement thermique. Traitement à la vapeur sèche pour les pièces souillées

Non applicable

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Au contact de l'eau, le sodium se transforme rapidement en soude qui se dissocie immédiatement en ion sodium (Na+) et en ion hydroxyde (OH-)

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26)

PROC1	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Matière solide ou liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Non considéré comme étant le déterminant principal pour l'exposition	
Durée d'exposition	8 h/jour
Fréquence d'utilisation 220 jours/an	

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Liquide : Système clos (T < 580°C)	
Solide : Utilisation non dispersive	
Bon niveau de ventilation générale. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment	
S'assurer que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Automatiser l'activité chaque fois que c'est possible	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Lorsque le sodium est sous forme liquide:

- Gants de protection contre la chaleur (EN 407)
- · Ecran de protection (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- . Casque de sécurité
- · Combinaisons de protection coupe-feu composé en fibres d'aramide (le moins

hygroscopique de qualité aramide est requise) ou équivalent

· Bottes de sécurité

Lorsque le sodium est sous forme solide:

- · Gants de protection résistant aux produits chimiques imperméables (EN 374-3) indice K
- · Lunettes de sécurité (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- . Casque de sécurité
- · Combinaisons de protection résistant aux composés alcalins (EN13034)
- · Chaussures de sécurité

10/11/2021 (Date de révision) FR (français) 14/22

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

1.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC4, ERC6a, ERC6b)

Information concernant le sous-scénario

Le contrôle du pH, avec traitement physico-chimique si nécessaire, doit être appliqué et considéré comme suffisamment protecteur pour assurer un niveau de pH des effluents acceptable

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

1.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC26)

Information concernant le sous-scénario

Une approche qualitative a été utilisée pour conclure quant à une utilisation sûre pour les travailleurs.

L'effet toxicologique prédominant est la corrosion (effet local), pour laquelle aucune DNEL ne peut être dérivée puisque qu'aucune donnée doseréponse n'est disponible. Une évaluation quantitative n'est pas jugée nécessaire.

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'expositionN° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Information concernant le sous-scénario			
3	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

1.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

1.4.1. Environnement

Guide - Environment	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est
	nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.

1.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est	
	nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.	

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

2. ES2 - Utilisation en tant que fluide caloporteur

2.1. Rubrique des titres

Utilisation en tant que fluide caloporteur		
Réf. SE: ES2		
Type de SE: Travailleur		

Environnement		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC7

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario Travailleur	PROC8b, PROC20

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC7)

ERC7 Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels	
--	--

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)

Tonnage annuel du site 1000 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

S'assurer que toute l'eau usée est recueillie et traitée via une station d'épuration

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Elimination des déchets de produits en conformité avec la règlementation. Éliminer comme un déchet dangereux

Non applicable

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Au contact de l'eau, le sodium se transforme rapidement en soude qui se dissocie immédiatement en ion sodium (Na+) et en ion hydroxyde (OH-)

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC8b, PROC20)

	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC20	Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Liquide

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition		
Non considéré comme étant le déterminant principal pour l'exposition		
Durée d'exposition	8 h/jour	
Fréquence d'utilisation	220 jours/an	

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Liquide : Système clos (T < 580°C)	
Bon niveau de ventilation générale. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment	
S'assurer que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Automatiser l'activité chaque fois que c'est possible	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Lorsque le sodium est sous forme liquide:

- Gants de protection contre la chaleur (EN 407)
- · Ecran de protection (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- . Casque de sécurité
- \cdot Combinaisons de protection coupe-feu composé en fibres d'aramide (le moins

hygroscopique de qualité aramide est requise) ou équivalent

· Bottes de sécurité

Lorsque le sodium est sous forme solide:

- · Gants de protection résistant aux produits chimiques imperméables (EN 374-3) indice K
- · Lunettes de sécurité (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- . Casque de sécurité
- · Combinaisons de protection résistant aux composés alcalins (EN13034)
- Chaussures de sécurité

2.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC7)

Information concernant le sous-scénario

Non applicable, Système clos

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

2.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC8b, PROC20)

Information concernant le sous-scénario

Une approche qualitative a été utilisée pour conclure quant à une utilisation sûre pour les travailleurs.

L'effet toxicologique prédominant est la corrosion (effet local), pour laquelle aucune DNEL ne peut être dérivée puisque qu'aucune donnée doseréponse n'est disponible. Une évaluation quantitative n'est pas jugée nécessaire.

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

2.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

2.4.1. Environnement

Guide - Environment	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est
	nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.

2.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'	
	nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.	

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

3. ES3 - Utilisation dans la fabrication en général et pendant le cycle de vie des articles

3.1. Rubrique des titres

Utilisation dans la fabrication en général et pendant le cycle de vie des articles

Réf. SE: ES3

Type de SE: Travailleur

Environnement		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC5, ERC10a

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
	Sous-scénario Travailleur	PROC1, PROC8b, PROC26

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC5, ERC10a)

ERC5	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article	
ERC10a	Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)	

Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Matière solide ou liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)

Tonnage annuel du site 7 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

S'assurer que toute l'eau usée est recueillie et traitée via une station d'épuration

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Elimination des déchets de produits en conformité avec la règlementation. Éliminer comme un déchet dangereux

Non applicable

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Au contact de l'eau, le sodium se transforme rapidement en soude qui se dissocie immédiatement en ion sodium (Na+) et en ion hydroxyde (OH-)

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC8b, PROC26)

Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
Caractáriatiques du produit	

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Matière solide ou liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition		
Non considéré comme étant le déterminant principal pour l'exposition		
Durée d'exposition	8 h/jour	
Fréquence d'utilisation	220 jours/an	

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Liquide : Système clos (T < 580°C)	
Solide : Utilisation non dispersive	
Bon niveau de ventilation générale. La zone de travail doit être sèche. Proscrire l'eau dans le bâtiment	
S'assurer que les opérateurs sont formés pour minimiser les expositions. Automatiser l'activité chaque fois que c'est possible	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Lorsque le sodium est sous forme liquide:

- · Gants de protection contre la chaleur (EN 407)
- · Ecran de protection (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- . Casque de sécurité
- · Combinaisons de protection coupe-feu composé en fibres d'aramide (le moins

hygroscopique de qualité aramide est requise) ou équivalent

· Bottes de sécurité

Lorsque le sodium est sous forme solide:

- · Gants de protection résistant aux produits chimiques imperméables (EN 374-3) indice K
- · Lunettes de sécurité (EN166) (matériau requis: polycarbonate)
- . Casque de sécurité
- · Combinaisons de protection résistant aux composés alcalins (EN13034)
- · Chaussures de sécurité

3.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC5, ERC10a)

Information concernant le sous-scénario

Non applicable

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau douce - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer - intermittente	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Eau de mer	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario

d'exposition

N° CAS: 7440-23-5 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Cible à protéger	Estimation de l'exposition	PNEC	RCR	Méthode d'évaluation
Intoxication secondaire	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments d'eau douce	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sédiments marins	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Station d'épuration	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

3.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC1, PROC8b, PROC26)

Information concernant le sous-scénario

Une approche qualitative a été utilisée pour conclure quant à une utilisation sûre pour les travailleurs.

L'effet toxicologique prédominant est la corrosion (effet local), pour laquelle aucune DNEL ne peut être dérivée puisque qu'aucune donnée doseréponse n'est disponible. Une évaluation quantitative n'est pas jugée nécessaire.

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation de l'exposition	RCR	Méthode
Cutané - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Long terme - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cutané - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inhalation - Aiguë - effets systémiques	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Cutané	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Aiguë - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Long terme - Local - Inhalation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

3.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

3.4.1. Environnement

Guide - Environment	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est	
	nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour l'environnement.	

3.4.2. Santé

Guide - Santé	Aucune mesure de maîtrise des risques autre que celles mentionnées ci-dessus n'est	
	nécessaire pour garantir une utilisation sûre pour les travailleurs.	